



DEMANDE D'AUDITION AU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE DES BARRAGES HYDRO-ÉLECTRIQUES EST CONTRAIRE À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Bonjour Madame la Ministre,
Bonjour Madame Brune Poirson,

Chambéry Savoie Technolac, le 11 janvier 2019

Nous avons appris hier soir, vers 22 heures, presque par hasard, votre passage aujourd'hui au Bourgey-du-Lac, grâce à un programme prévisionnel adressé à la presse, trouvé sur le site de votre ministère :



Il faut décidément vous suivre de près pour espérer pouvoir vous rencontrer... Nous sommes des syndicalistes d'EDF, mais avant tout **des salarié·e·s et des citoyen·ne·s plongés au cœur de la tourmente que générerait l'ouverture à la concurrence de nos barrages que vous nous promettez.**

A la demande de Madame la députée Marie-Noëlle Battistel, depuis mars 2018, nous avons entrepris, avec l'aide de la CGT, pour son groupe de travail flash sur les Concessions hydro-électriques de la **Commission des Affaires Économiques de l'Assemblée Nationale** (mise à jour de son excellent rapport n°1404 de 2013), d'aller à la rencontre d'une centaine d'expert·e·s EDF de la DTG, du CIH, de la R&D, de la DOAAT, et chez les exploitants, retraité·e·s ou en fonction, et d'une vingtaine de cadres dirigeant·e·s, retraité·e·s ou en fonction.

Ce **rapport** de 159 pages, que nous vous remettons aujourd'hui, est le recueil de leurs paroles sachantes, qualifiées et inquiètes.

Nous l'avons exposé lors de notre **audition** à l'assemblée le 16 mai 2018. Et le 30 mai, lorsque Mme Battistel a restitué le fruit de ses auditions devant la CAE de l'Assemblée, ses mots ont repris l'essentiel de notre rapport.

Sur les conseils de Madame la Ministre Delphine Batho, nous l'avons transformé en un **cahier d'acteur** spécial "barrages" le 30 juin 2018, dans le cadre du **débat public sur la PPE**.

Et depuis, nous passons le plus clair de notre temps, toujours accompagnés des meilleurs expert·e·s d'EDF sur ce sujet, et qui s'expriment en simples citoyen·ne·s éclairé·e·s :

=> à rencontrer les **médias nationaux** (le Monde Diplomatique, qui a lancé cet été une grande enquête imminente de David Garcia, Libération avec Jean-Christophe Féraud, Médiapart, avec Jade Lindgaard et Martine Orange, Bastamag, avec Nolwenn Weiler, Reporterre, sous le regard attentif de Hervé Kempf, Politis, avec Erwan Manac'h, et avant-hier, sortait dans le Canard Enchaîné un feuillet de Jean-Luc Porquet, qui recense en fin d'article les rares défenseurs des barrages pour l'intérêt général, je le cite :

*les syndicats CGT et SUD-Energie, et une députée PS de l'Isère, spécialiste de la question, Marie-Noëlle Battistel (et, à part eux, silence radio).
Et si on n'attendait pas que les élections européennes soient passées pour en parler ?
Jean-Luc Porquet
© le Canard Enchaîné du 9 janvier 2019*

=> à rencontrer à l'Assemblée, au Sénat, au Parlement Européen, des **élu-e-s nationaux** de tous bords politiques (LFI, PC, EELV, Génération-S, Après, MRC, Génération Écologie, PS, LR, LREM) ;
=> à tenter de convaincre un réalisateur d'offrir au pays le **documentaire** de 52 minutes ou d'une heure et demie qui manque encore si cruellement sur le sujet (deux pistes sérieuses : Gilles Perret et Patrick Benquet) ;
=> à mobiliser des **ressources artistiques** pour vous faire réfléchir autrement qu'intellectuellement (Brad Mehdau, qui a déjà offert à l'Assemblée 2 illustrations sonores d'une hydro-électricité intégrée/désintégrée et Guillaume Meurice, qui nous a offert son conte sur "l'union fait la force", sont nos deux premiers alliés dans la bataille, et on compte sur JR, le photographe monumental et éphémère pour rejoindre la troupe bientôt).

Ce qui doit vous interroger, c'est que SUD-ÉNERGIE ne fait que 2,5% des voix à EDF, et pourtant, nous n'avons eu aucune difficulté à convaincre des gens de droite, du centre, et de la gauche ultra modérée de rejoindre l'aventure, tant **le constat fait consensus chez les connaisseurs du sujet**. Que nous avons réussi à convaincre les trois prédécesseurs d'Yves Giraud (patron d'EDF HYDRO), et la majorité des expert-e-s en hydro-électricité.

Ce qui doit vous questionner, aussi, c'est qu'**aucun autre pays riche dans le monde n'a jamais réalisé ce que vous vous apprêtez à faire** (brader les barrages au privé mondialisé le plus offrant), à part le Chili de Pinochet.

Ce qui doit vous interpeller, enfin, c'est que la directive européenne sur les concessions prévoit l'exception pour tout bien public stratégique d'intérêt général. La balle est dans votre camp. Comme tous vos voisins européens, vous avez la possibilité de mettre nos barrages à l'abri du spectre de leur mise en concurrence en faisant valoir cette exception sur au moins trois points majeurs (ce qui devrait suffire, tout de même, non ?) :
=> la **gestion de l'eau**, dont EDF gère 75% des stocks de surface, et dont les usages se multiplient, sans compter la catastrophe climatique en cours qui, en divisant par deux les débits d'étiage sous 30 ans, va accroître très fortement les tensions sur l'eau ; l'Espagne (en pleine guerre de l'eau, et dont le climat devrait toucher dans 30 ans toute la partie de la France au Sud-Est d'une ligne Bordeaux-Strasbourg, qui produit 97% de l'hydro-électricité du pays) dispose de 55 km³ de stockage là où la France n'en possède que 10 (km³) ;
=> la **gestion du système électrique**, pour lequel l'hydro-électricité est LA pièce maîtresse, non seulement car elle est la seule concurrente des énergies fossiles pour assurer la stabilité du réseau par sa grande flexibilité ; mais aussi parce que le développement des énergies intermittentes non pilotables (l'éolien et le solaire photovoltaïque) va nécessiter encore plus de flexibilité et de stockage, et que les barrages représentent aujourd'hui dans le monde quasiment le seul moyen (et le plus propre) de stocker l'énergie en stockant l'eau ; et enfin parce que le placement de l'eau (quand turbine-t-on ?) serait mathématiquement totalement désoptimisé dès lors qu'on multiplie le nombre d'acteurs gestionnaires des barrages. Et ça se démontre !
=> la **sûreté des barrages** et la sécurité des populations, parce que, de tout temps, l'État français s'est totalement appuyé sur EDF pour assurer la gestion du risque, et que, par conséquent, les services de l'État seraient, sur ce sujet, totalement incapables de prendre le relais à moyen terme.

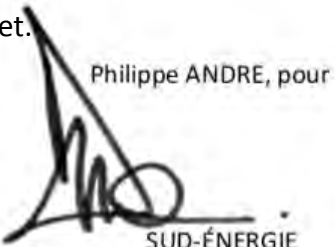
Ce qui doit vous inquiéter, c'est que nous ne vous laisserons pas faire : dès avant le lancement de "l'affaire du siècle", SUD-ÉNERGIE a été le seul syndicat français présent aux côtés des 4 ONG qui s'apprêtent à vous attaquer en justice pour crime climatique (avec le soutien de plus de 2 millions de français-es en à peine 23 jours), et qu'avec cette équipe de juristes hors pairs, nous construisons en ce moment une affaire similaire, qui nous conduira sûrement à vous attaquer en justice pour **crime contre l'intérêt général**, si d'aventure vous vous entêtiez à mettre en péril pour des profits privés l'eau, l'électricité et la population du pays.

Ce qui doit vous intriguer, c'est que sur les **42 premières revendications des Gilets Jaunes** (que Solidaires continue de soutenir), l'une vous demande la **renationalisation des secteurs de l'électricité et du gaz**, et une autre, le **maintien des barrages dans la sphère publique**.

Nous vous remettons aujourd'hui le fruit de notre plus abouti et plus collectif travail syndical sur le sujet, en deux exemplaires, un pour vous, et un pour Monsieur le Ministre François De Rugy, **dans l'attente de votre invitation à écouter et à échanger rapidement avec notre tribu syndicalo-experte**, tournée vers le seul intérêt général du pays : nous avons encore plein d'autres choses à vous dire sur le sujet.

Bien à vous,

Contact : philipe.andre@free.fr - 06 51 76 05 10

Philippe ANDRE, pour

SUD-ÉNERGIE